

Bornes EV-Series Modèle enfichable – 40 A

N° de cat. EV40P

Manuel d'installation

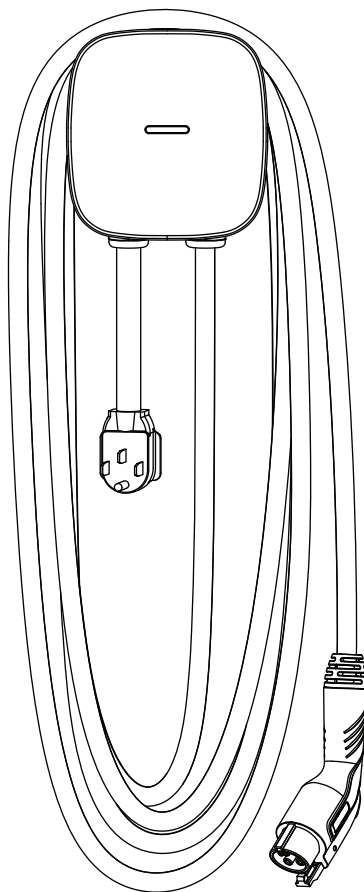


TABLE DES MATIÈRES

1	Avertissements	4
2	Normes de sécurité et fiche technique	5
3	Matériel requis	6
4	Éléments de base	7
5	Dimensions	8
6	Indications lumineuses	9
7	Installation	10
8	Mode d'emploi	11
9	Messages d'erreur et d'avertissement	14
10	Entretien et réparation	15
11	DÉCLARATIONS ET GARANTIE	16

1 AVERTISSEMENTS

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENTS :

- POUR ÉVITER LES RISQUES DE DOMMAGE AUX BORNES, D'INCENDIE, DE DÉCHARGE, OU D'ÉLECTROCUTION, il faut lire soigneusement les directives de recharge contenues dans le manuel du véhicule visé avant de procéder, et tenir compte des avis ci-dessous.
- POUR ÉVITER LES RISQUES DE BLESSURES OU DE DÉCÈS :
 - NE PAS mettre les doigts dans le connecteur de recharge.
 - NE PAS retirer le couvercle ou tenter d'ouvrir le logement (risque de décharge électrique).
 - Ce dispositif doit être mis à la terre.
 - Ne pas utiliser ce dispositif avec une rallonge.
- NE PAS utiliser ce produit si le cordon d'alimentation flexible ou le câble de recharge sont éraillés, si leur gaine est abîmée ou s'ils présentent tout autre signe de dommage.
- NE PAS utiliser ce produit si le boîtier de la borne ou le connecteur de recharge sont cassés, fissurés, ouverts ou s'ils présentent tout autre signe de dommage.
- Ce dispositif doit être surveillé lorsqu'il est utilisé à proximité d'enfants.
- La conformité du cordon d'alimentation flexible à la règle 4-012 de la partie I du Code canadien de l'électricité doit être déterminée par l'autorité locale en matière d'inspection.
- Afin de réduire les risques d'incendie, ne raccorder ce produit qu'à un circuit de dérivation doté d'une protection contre les surintensités, conformément à la norme CSA C22.1–15 du Code canadien de l'électricité, Partie 1 (Canada), de la norme NOM-001-SEDE Electrical installations (utility) (Mexique) ou de la norme ANSI / NFPA 70 du National Electrical Code (États-Unis).
- Il faut lire le présent manuel, de même que les codes locaux du bâtiment et de l'électricité avant d'installer une borne de recharge en courant alternatif.
- Les bornes devraient être installées par un technicien qualifié, conformément au présent manuel et aux règlements locaux en matière de sécurité.

MISES EN GARDE :

- Il faut recourir aux moyens de protection appropriés quand on se connecte au câble d'alimentation principal.
- Conformément aux exigences de la norme ANSI/NFPA 70, un sectionneur (non compris) doit être associé à chaque conducteur d'entrée c.a. qui n'a pas été mis à la terre.
- Ce dispositif doit être installé à une hauteur de 2 à 4 pi (600 mm à 1200 mm) du sol.
- La borne doit se trouver à un endroit propre et peu humide. Il n'est pas recommandé de l'installer dans des environnements côtiers très humides ou très poussiéreux.
- Si elle est mal installée et vérifiée, la borne de recharge peut endommager la batterie des véhicules qu'elle recharge ou ses propres composants. Ce type de dommage n'est pas couvert par leur garantie.
- Lors des séances de recharge, il faut s'assurer que le câble est placé de manière à ne pas être écrasé sous les pieds, à ne pas faire trébucher les gens et à ne pas être soumis à des dommages ou des contraintes.
- Les produits décrits aux présentes sont conçus pour des véhicules conformes à la norme de recharge SAE J1772 de niveau 2.

MODÈLE	INTENSITÉ DE SORTIE	DISJONCTEUR
EV40P	40A	50A

2 NORMES DE SÉCURITÉ ET FICHE TECHNIQUE

Normes de sécurité de conception

UL 2594 : Équipement de recharge de véhicules électriques
UL 2231-1 : Systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences générales)
UL 2231-2 : Systèmes de protection personnelle pour les circuits de recharge de véhicules électriques (exigences particulières sur les dispositifs de protection de systèmes de recharge)
UL 2251 : Fiches, prises et connecteurs pour véhicules électriques
UL 62 : Câbles et cordons souples
UL 991 : Tests de commandes liées à la sécurité employant des dispositifs à semiconducteurs
UL 1998 : Logiciels de composants programmables
Article 625 de la norme NFPA 70 : Code national de l'électricité, Systèmes de recharge de véhicules électriques
UL 840 : espacement et lignes de fuite

Fiche technique

Modèle	EV40P
Tension nominale d'entrée	200-240 V c.a.
Intensité nominale de sortie	40 A
Protection d'entrée	Subtensions, surtensions et fuites à la terre
Protection de sortie	Surintensités, surchauffes et défaillances de la ligne de communication entre la borne et le véhicule
Interface de sortie	Connecteur de recharge en courant alternatif (SAE J1772)
Température d'entreposage	-40 à 158 °F (-40 à 70 °C)
Température de fonctionnement	-22 à 122 °F (-30 à 50 °C)
Humidité relative de fonctionnement	95 % max.
Humidité relative de rangement	95 % max.
Wi-Fi – Version Wi-Fi	802.11 b/g/n
Longueur du câble	25 pi (15 m)
Cote d'étanchéité	Type 3
Indication de l'état	Témoins (rouge, vert et bleu)

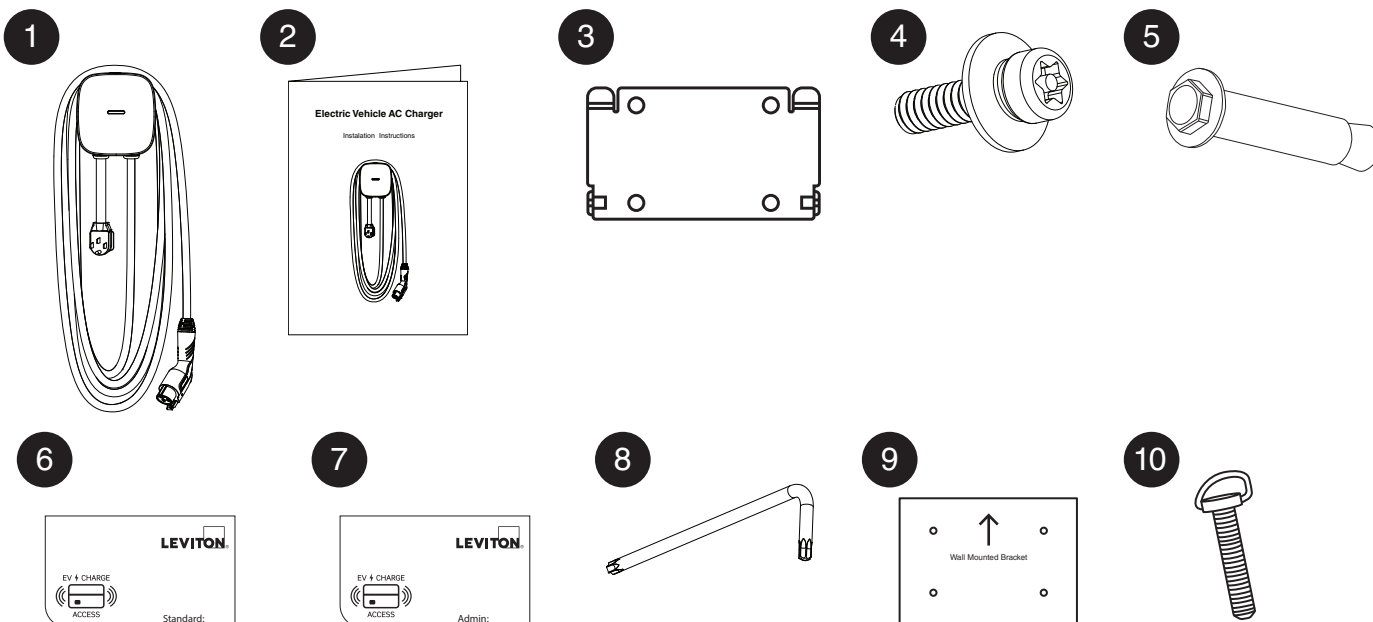
3 MATÉRIEL REQUIS

Outils requis :

- Dénudeur
- Clé à molette pour les écrous M6
- Voltmètre ou multimètre numérique (pour mesurer le courant alternatif au lieu d'installation)
- Niveau
- Crayon ou marqueur
- Perceuse

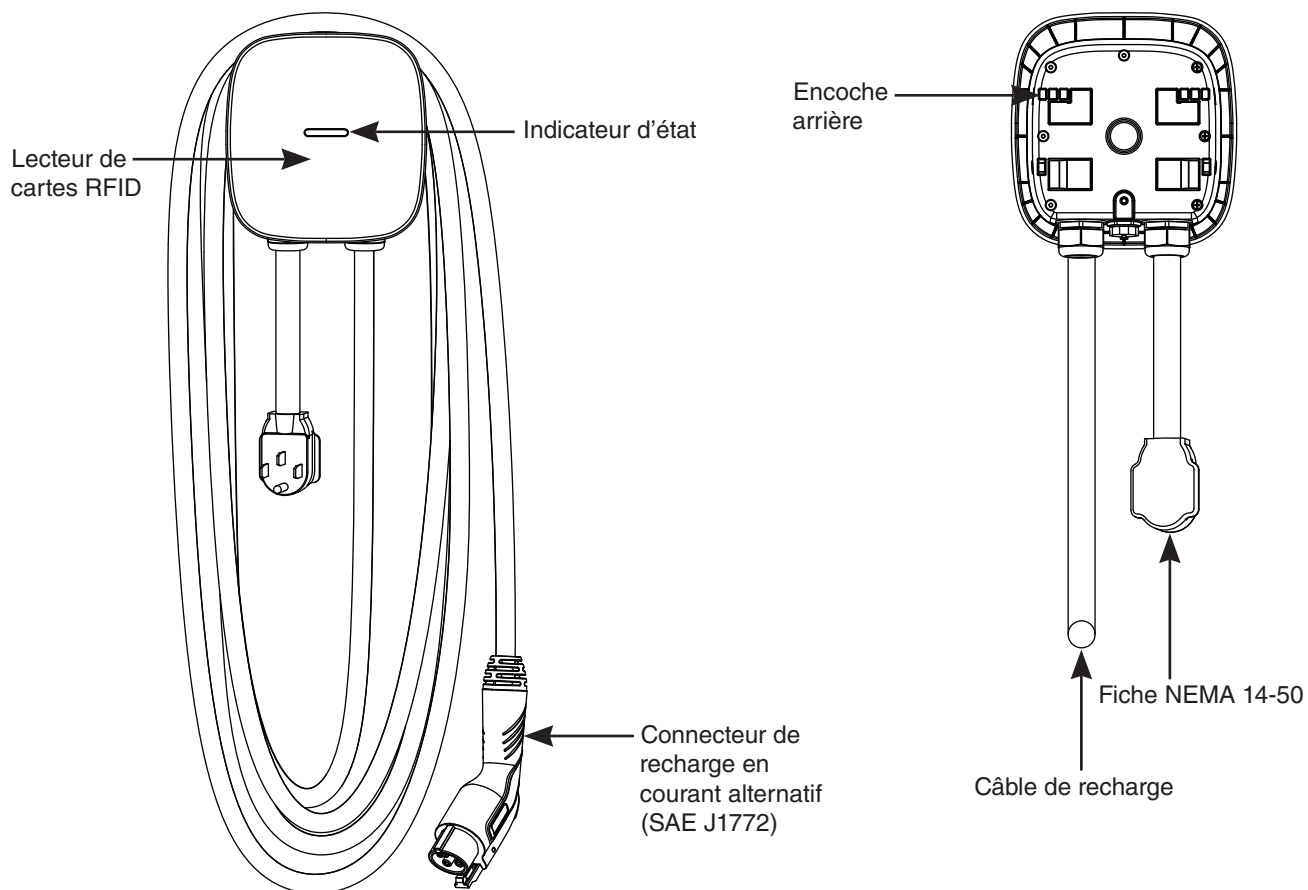
Éléments inclus :

No	Nom du produit	Quantité	Description
1	Borne de recharge en courant alternatif	1	Avec câble d'alimentation d'entrée et câble de charge de sortie attachés.
2	Manuel de l'utilisateur	1	Version PDF disponible en ligne.
3	Support mural	1	Pour fixer la borne de recharge au mur ou à la structure.
4	Vis à tête ronde antivol M5	2	Pour fixer la borne de recharge au support mural.
5	Vis d'expansion à tête hexagonale (M6)	4	Pour installer le support mural sur le mur ou la structure.
6	Carte RFID standard	2	Version RFID uniquement.
7	Carte RFID d'administrateur	1	Version RFID uniquement.
8	Clé Allen	1	Pour le serrage des vis M5.
9	Gabarit de montage en carton ondulé	1	Pour faciliter le perçage des 4 trous de vis pour le support mural.
10	Vis à oreilles	2	Pour fixer l'encoche arrière de la borne de recharge au support mural.



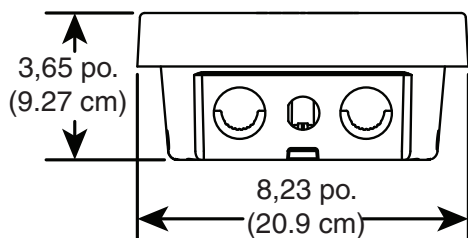
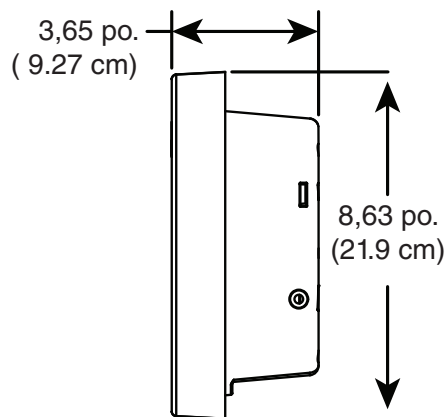
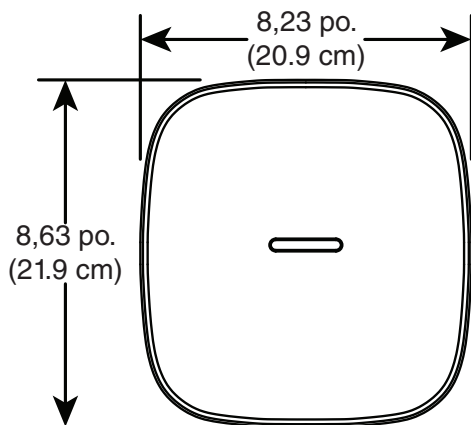
4 ÉLÉMENTS DE BASE

EV40P

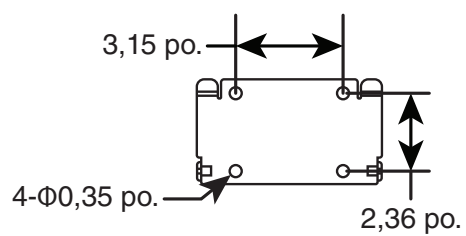


5 DIMENSIONS

Boîtier



Support mural



6.1 Signification des témoins d'état

Signification des témoins d'état	
 Lumière bleue	Mode de veille Le témoin reste allumé en mode de veille.
 Lumière verte	Borne prête pour la recharge Une fois le connecteur inséré dans le véhicule, le témoin reste allumé.
 Lumière verte clignotante	Recharge en cours Le témoin clignote pendant les séances de recharge.
 Lumière rouge	Défaillance Le témoin s'allume en cas de défaillance. (Voir la section 9 sur les messages d'erreur et d'avertissement.)
 Lumière bleue clignotante	Mode de configuration dans My Leviton ^{MC} (EV32W, EV48W, EV80W et EV40P seulement)

AVERTISSEMENTS :

- Il faut lire le présent manuel, de même que les codes locaux du bâtiment et de l'électricité avant d'installer une borne de recharge en courant alternatif.
- Les bornes devraient être installées par un technicien qualifié, conformément au présent manuel et aux règlements locaux en matière de sécurité.
- Il faut recourir aux moyens de protection appropriés quand on se connecte au câble d'alimentation principal.
- Le panneau de branchement doit être doté de disjoncteurs de type B, C ou D à l'intensité nominale requise.
- Conformément aux exigences de la norme ANSI/NFPA 70, un sectionneur (non compris) doit être associé à chaque conducteur d'entrée c.a. qui n'a pas été mis à la terre.

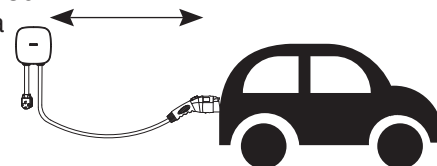
7 INSTALLATION

7.1 Installation du support mural et de la borne de recharge

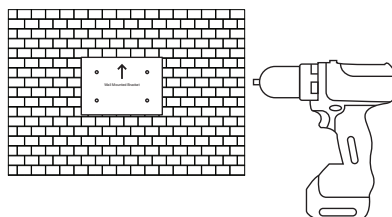
REMARQUE : Vérifier qu'une prise NEMA 14-50 (comme le modèle 1450R de Leviton) est installée à proximité de la borne de recharge EV40P. La longueur du câble d'entrée du dispositif est de 3 pi (0,91 m).

1. Choisir l'emplacement de montage approprié en fonction de la capacité électrique :

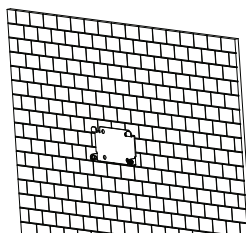
- S'assurer que le propriétaire a choisi un emplacement de montage qui permet au câble de recharge d'atteindre le port de recharge de la voiture tout en laissant du jeu.
- Le dispositif doit être ancré dans un support tel qu'un poteau de 2 po x 4 po (5,1 cm x 10,2 cm) ou un mur solide.
- Ce dispositif doit être installé à une hauteur de 2 à 4 pi (600 mm à 1200 mm) du sol.



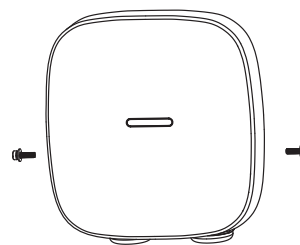
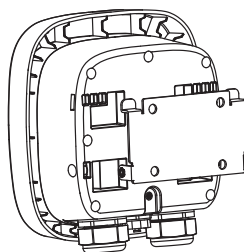
2. Percer 4 trous de vis d'un diamètre de 0,35 po (0,89 cm) et d'une profondeur de 2,05 po (5,21 cm).



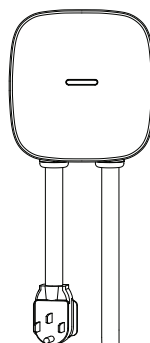
3. Utiliser 4 vis d'expansion à tête hexagonale pour fixer le support mural au mur. Ensuite, mettre le support à niveau.



4. Aligner l'encoche arrière de la borne sur le support en faisant correspondre les trous de vis de gauche et de droite. Serrer à la main les deux vis à oreilles.



5. Brancher le dispositif EV40P sur une prise NEMA 14-50. L'installation est terminée.



8 MODE D'EMPLOI

8.1 Procédure à suivre

- Autorisation de l'utilisateur
- Branchement du connecteur au port du véhicule
- Message de recharge en cours
- Fin de la recharge

REMARQUE : La borne pourrait devoir être activée ou désactivée au moyen de cartes RFID.

AVERTISSEMENT : Ce dispositif doit être surveillé lorsqu'il est utilisé à proximité d'enfants.

MISES EN GARDE :

- La borne doit être utilisée convenablement. On ne doit pas la frapper ou appuyer fortement sur son boîtier. Si ce dernier est endommagé, il faut communiquer avec un technicien professionnel.
- Pour éviter tout danger, on ne doit pas mettre d'objets lourds sur la borne.

REMARQUE : Le contrôle d'accès par cartes RFID de tous les modèles est désactivé par défaut. Se reporter à la section 8.2 si des cartes sont requises.

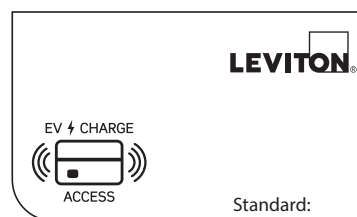
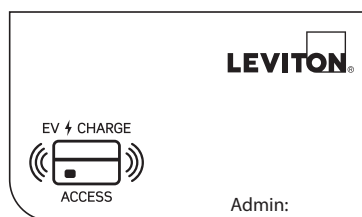
8.2 Pour limiter l'accès aux détenteurs de cartes RFID

Activation et utilisation

REMARQUE : Les cartes RFID ne sont requises pour activer une borne que si l'accès est réservé aux personnes qui en détiennent. Si la borne est libre, les étapes ci-dessous ne sont PAS nécessaires.

1. Types de cartes RFID

- Toutes les bornes sont livrées avec une carte d'administrateur et deux cartes d'utilisateur.
- La première peut **activer** le contrôle de l'accès et devrait donc rester en possession du propriétaire de la borne.
- Les secondes servent à **activer** les bornes en vue de recharges effectuées par des utilisateurs.



2. Activation du contrôle d'accès

MISE EN GARDE : Une fois le contrôle d'accès activé, on ne peut le désactiver. Si on veut que cet accès soit libre, il ne faut pas utiliser la carte d'administrateur.

- Pour activer le contrôle d'accès, il faut tenir l'image de capteur RFID de la carte d'administrateur à l'avant de la borne jusqu'à ce qu'un bip se fasse entendre. Le contrôle est alors activé.

3. Activation de recharges au moyen de cartes RFID.

- Les utilisateurs peuvent démarrer une séance de recharge grâce à la carte RFID qu'on leur a attribuée.

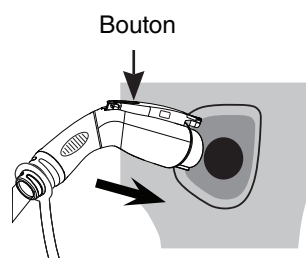
1. Activer la séance de recharge.

Poser la carte RFID sur l'image correspondante à l'avant du chargeur. Le témoin vert (CHARGE) devrait s'allumer.



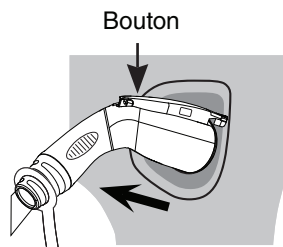
2. Amorcer la séance de recharge.

Appuyer sur le bouton noir du connecteur de recharge et insérer ce dernier dans le port du véhicule. La recharge devrait commencer automatiquement. Le témoin vert (CHARGE) clignote alors en vert.



3. Interrompre et redémarrer une séance de recharge.

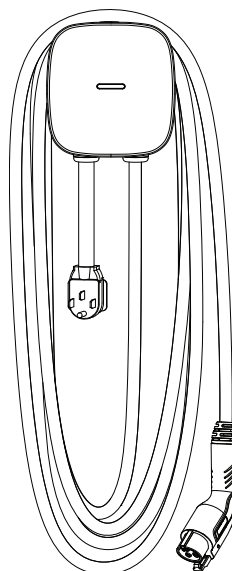
Pour interrompre une séance, appuyer sur le bouton noir du connecteur de recharge et retirer ce dernier du port du véhicule. Pour redémarrer la séance, poser de nouveau la carte RFID sur l'image, appuyer de nouveau sur le bouton noir et réinsérer le connecteur dans le port.



4. Ranger le câble de recharge.

Une fois la recharge complète, enrouler le câble autour de la borne pour éviter qu'on s'y accroche et qu'on trébuche.

REMARQUE : Si la borne ne sera pas utilisée pendant un bon moment, on devrait la mettre hors tension.



9 MESSAGES D'ERREUR ET D'AVERTISSEMENT

État	Bleu	Vert	Rouge	Remarque
Sur tension d'entrée	-	-	1 clignotement suivi d'une pause de 3 secondes	Rétablissement automatique
Sub tension d'entrée	-	-	2 clignotements suivis d'une pause de 3 secondes	Rétablissement automatique
Sur intensité de sortie	-	-	3 clignotements suivis d'une pause de 3 secondes	Rétablissement automatique
Sur chauffe	-	-	4 clignotements suivis d'une pause de 3 secondes	Rétablissement automatique
DCCR anormal	-	-	5 clignotements suivis d'une pause de 3 secondes	DCCR anormal, rétablissement automatique
Défaillance d'interface du contrôle de la mise à la terre	-	-	6 clignotements suivis d'une pause de 3 secondes	Fuite à la terre, rétablissement automatique
Défaillance de la ligne de communication	-	-	Clignotement continu	Rétablissement automatique
Échec de l'autovérification du DCCR	-	-	Rouge stable	Communiquer avec le service à la clientèle

10.1 Entretien quotidien

AVERTISSEMENT

Il ne faut pas que de l'eau ou tout autre liquide pénètre dans la borne de recharge. En cas de présence d'eau ou d'humidité, mettre immédiatement la borne de recharge HORS TENSION et demander à un électricien ou un technicien qualifié d'en effectuer l'entretien avant la prochaine utilisation.

MISES EN GARDE

- La borne doit être utilisée convenablement. On ne doit pas la frapper ou appuyer fortement sur son boîtier. Si ce dernier est endommagé, il faut communiquer avec un technicien professionnel.
- Il ne faut pas placer la borne près d'objets chauds, de sources de chaleur ou de substances dangereuses, comme des gaz inflammables et des matières corrosives.
- Pour éviter tout danger, on ne doit pas mettre d'objets lourds sur la borne.

11 DÉCLARATIONS ET GARANTIE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Ce produit est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux cahiers des charges sur les normes radioélectriques d'ISDE pour les produits exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit causer aucun brouillage préjudiciable et (2) il ne doit pas être affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Ces produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent aussi engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ces produits sont des sources de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3 (A)/NMB-3 (A).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC :

Ces produits sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) ils ne doivent causer aucun brouillage préjudiciable et (2) ils ne doivent pas être affectés par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

ÉNONCÉ RELATIF AUX MARQUES

Leviton et son logo sont des marques de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

Leviton Manufacturing Co., Inc.
201 North Service Road, Melville, NY 11747

Rendez-vous au site Web de Leviton www.leviton.com.

© 2025 Leviton Manufacturing Co., Inc. Tous droits réservés.

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'assistance technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com